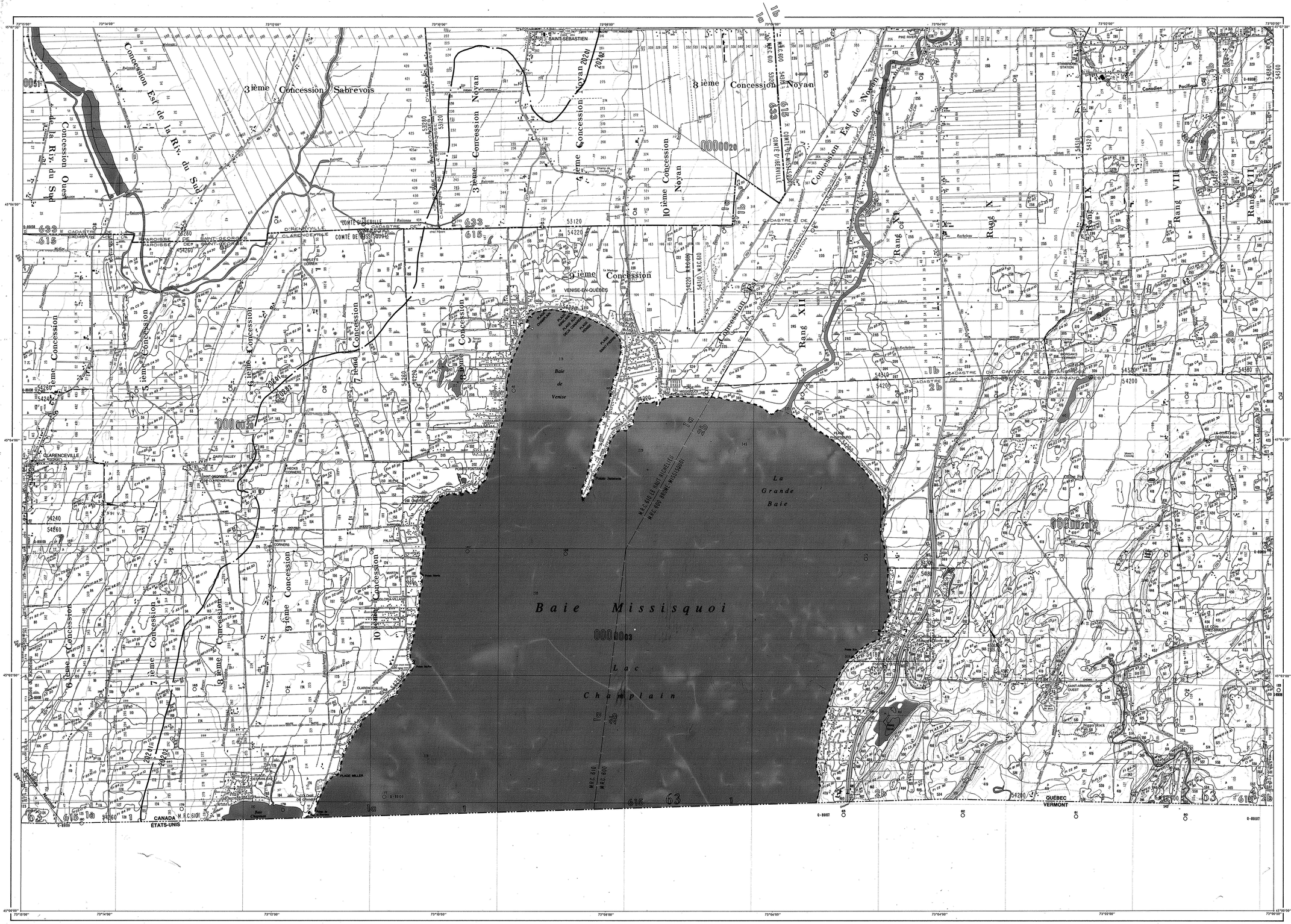

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire - pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement - droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, délimiter sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, jetée
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de tête, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à sapin et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation)
Pessière
— — à épinette noire et/ou l'épin. rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pruche
— — à pin blanc
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — de sapin et/ou l'épin. blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec thuya (cèdre) occupant plus de 75% de la portie résineuse
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pin rouge
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
— — Plantation de pin sylvestre
Pinède à pin rouge
— — à pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin gris
— — à pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
Cédrière
— — à thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — à pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze sibérien)
Mélèzaie
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire ou rouge
Feuillus à bouleaux blancs avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Feuillus à bouleaux jaunes avec résineux
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplement avec sapin
— — avec pin blanc
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec thuya (cèdre)
Érablière rouge résineuse
Érablière rouge
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — à bouleaux blancs
— — (plantation)
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplier
Érablière rouge
Érablière
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de peuplier hybride
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de frêne d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et sans-dénudé sec
Dénudé et sans-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinettes blanche vivantes
⊖ 14.00 % ⊖ 5.0-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DEL
10 (ans)	0-30 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Plus d'dominance de feuil. intérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans.
Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 90 ans.
Vieux inéquienne: Plus d'dominance de feuil. intérants, majorité des tiges plus de 90 ans.
Autres peuplements: majorité des tiges est plus de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A 50%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 50%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	curvin
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Extrême	91 et plus	e

Superficie estimée de pentes > 31 %
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

5 E1 C3 cp 10 m 0
— définition
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

5 E1 C3 cp 10 m 0 L
— classe de pente
— classe d'âge
— année de l'origine
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: SIGN. STING. FOR.: / SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: SIGN. STING. FOR.: / SIGNATURE:

Photographie aérienne:
Carte forestière: Année de publication:
Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 6
Unité de gestion: 63-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 1
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 000 00 20*
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 2020*
Bassin primaire: 1
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 615*
Municipalité: 54200*
Division de recensement: 1
Municipalité:
Cadastre
Parcelle
Région écologique: 1a*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 610 LE HAUT RICHELIEU*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1 /11 /89
Déclinaison magnétique :16 ° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-H-5	31-H-6	31-H-7	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-H-4	31-H-3	31-H-2	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.

31 H/3 S.E. I

60